chapitre 27 tendant à augmenter de 100.000 francs le crédit de 1.200.000 fr., afin de permettre l'application à bref délai de la loi de 1886 relative à la libération conditionnelle.

Cet amendement n'est pas pris en considération.

La Chambre adopte les chapitres 27 à 32.

M. de Bourneville demande la suppression des indemnités et traitements des aumôniers de : Charenton, Vincennes, le Gésilet. Cette proposition est renvoyée à la commission; en conséquence les chapitres 33 et 34 sont réservés, le chapitre 35 est adopté.

M. de la Batie, propose une réduction de 22,000 fr. sur le chapitre de la subvention à l'Institution des Sourd-Muets de Chambéry. L'orateur critique vivement la laïcisation du personnel de cette institution (Applaudissements à droite.)

Après des observations de M. Goblet, l'amendement n'est pas pris en considération.

La Chambre adopte les chapitres 36 à 44, portant des subventions et des secours à des établissements de bienfaisance.

M. de Hérédia demande une augmentation de crédit pour des secours en faveur des combattants de juillet.

M. Goblet dit que ceux qui combattirent pour la liberté sont dignes d'intérêt. Le ministre prend l'engagement de distribuer des secours dans la mesure des ressources.

M. de Hérédia retire son amendement. Les chapitres 45 à 49 sont adoptés sans discussion.

Sur le chapitre 60, subventions aux chemins vicinaux, M. Saint-Martin, (Indre), demande le rétablissement d'un crédit de 8 millions.

Cet amendement, combattu par MM. Saint-Prix et Goblet, est rejeté par 304 voix contre 249; les derniers chapitres 61 et 62 sont adoptés sans modifications.

La suite de la discussion du budget est renvoyée à jeudi.

La Chambre décide de proroger d'un an les pouvoirs de la commission des chemins de fer.

La séance est levée à 7 heures.

NOUVELLES DU JOUR

L'industrie du coton en Allemagne

Stuttgart, 18 janvier. — Depuis longtemps l'industrie du coton n'avait pas vu une année aussi mauvaise qu'en 1886. Les résultats favorables qui avaient été obtenus pendant les années précédentes avaient favorisé l'éclosion de nouvelles fabriques, l'agrandissement de celles existantes.

On s'était préparé, enfin, pour une période qu'on supposait devoir être de plus en plus prospère. Craignant de manquer de marchandises, on est tombé dans la faute habituelle, c'est-à-dire la surproduction. Toutes ces causes ont rendu d'autant plus sensible la crise qui s'est produite.

Cette crise a surtout été provoquée par la concurrence anglaise, qui inonde de ses fils le marché allemand. Il n'y a pas à attendre d'amélioration de ce côté; car l'Angleterre, devant laquelle se ferment certains débouchés comme le Japon, par exemple, cherche des compensations en Allemagne.

Seuls les calicots se sont maintenus et même sont en légère augmentation comme chiffre d'affaires.

Mort de Mgr Coldefy

Une dépêche de Marseille annonce que Mgr Coldefy, évêque de Saint-Denis de la Réunion, est mort mardi matin. Ce prélat, revenu en France en 1884, pour tâcher de remettre sa santé fortement ébranlée, voulut, après quelque amélioration dans son état, aller reprendre son poste de dévouement. Mais, sa maladie, un instant enrayée n'a pas tardé à faire de nouveaux et rapides progrès, et à rendre nécessaire un nouveau retour en France.

Arrivé à Marseille le 9 janvier, après une traversée très pénible, et n'ayant plus la force de continuer son voyage, il dut se faire transporter dans un établissement hospitalier, où il a reçu des soins aussi pieux que dévoués. Le mal était arrivé à son dernier terme, et le pieux évêque, après avoir reçu les derniers sacrements, s'est éteint en bénissant ses chers diocésains de Saint-Denis.

Mgr Coldefy était né à Montfaucon, diocèse de Cahors, le 10 décembre 1826. Préconisé dans le consistoire du 13 mai 1881, Mgr Coldefy, qui était curé-doyen de Thiviers, diocèse de Périgueux, fut sacré le 3 juillet suivant, dans l'église de cette paroisse.

La Prusse et le Vatican

Rome, 18 janvier. — Malgré la ferme attitude prise au Reichstag par le Centre allemand contre le septennat militaire, — attitude d'ailleurs très justifiable — les rapports entre la Prusse et le Saint-Siège sont de plus en plus favorables à la revision complète des lois hostiles à la liberté religieuse. On est persuadé ici, dans les cercles diplomatiques, que M. de Bismarck tient à se concilier l'appui de tous les sujets catholiques de l'empire pour les besoins de sa politique générale.

Les délégués bulgares à Rome

Rome, 18 janvier. — M. de Robilant, en recevant les délégués bulgares, a exprimé nettement cet avis :

« Le gouvernement bulgare doit opter promptement entre l'alternative de maintenir l'Etat provisoire actuel, qui est préjudiciable à l'Europe, ou bien de chercher avec la Russie un arrangement qui n'est pas impossible sur la base du traité de Berlin. »

Les pots de vin à Marseille

Marseille, 18 janvier. — Sept édiles de l'ancienne ou de la nouvelle municipalité sont compromis dans l'affaire de nouveaux pots de vin découverte dans le projet relatif aux abattoirs.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Nos importations de tissus dans la République Argentine

Le *Courrier de la Plata* a publié, sous la signature de M. Ed. Weber, un excellent article sur le commerce de la France avec la République Argentine. Nous croyons devoir en soumettre à nos lecteurs quelques extraits parce qu'il dévoile, une fois encore, la concurrence déloyale que font partout les Allemands au commerce français, et parce qu'il témoigne de la sympathie dont la France est entourée dans un pays où nous devrions conquérir la situation prépondérante qui nous revient.

Nos importations de tissus ont pris plus d'importance depuis dix ans, surtout pour la soie mais l'essor pris par le commerce des autres nations est plus considérable encore, et nous nous sommes laissé devancer.

Nous citons ici l'auteur de l'article en question et nous n'en voulons rien retrancher ;

Cela s'explique pour les tissus de cotons communs, presque tous de provenance anglaise, où le bas prix nominal joue le principal rôle ; et pour les percales imprimées qui, depuis la séparation de notre Alsace, viennent fournir un nouvel appoint à l'importation allemande, en diminuant d'autant l'importance des produits d'origine française. Mais pour les lainages en général, cette situation mérite de fixer l'attention.

Provient-elle d'une infériorité de qualité de nos produits ? Nullement. Nos fabricants ont conservé la supériorité qu'ils avaient ; ils ont maintenu les anciennes traditions consistant dans l'emploi des bonnes matières, des teintures bon teint ; ils continuent à faire des étoffes solides, d'un bon usage, et se montrent, en général, récalcitrants à l'idée de fabriquer des articles nommés d'exportation ayant plus d'apparence que de qualités réelles.

» Serait-ce donc que nos produits manufacturés sont moins en faveur auprès des consommateurs ?

» Pas davantage, et la preuve que leur supériorité est toujours reconnue et appréciée, c'est que partout, dans ce pays comme ailleurs, on peut voir sous la dénomination de « Mérinos français » « Nouveautés d'Elbeuf », « Modes de Paris », des produits qui le plus souvent ne sont pas de provenance française, mais que certains marchands présentent comme tels pour la raison que, s'ils les offraient sous le nom de « Mérinos allemand », « Nouveautés de Berlin », ils n'obtiendraient pas les mêmes prix de l'acheteur confiant dans l'étiquette.

» Cette fraude, que l'état actuel de la législation ne permet ni de réprimer, ni de prévenir, a malheureusement une conséquence doublement préjudiciable à nos intérêts : elle discrédite la bonne renommée des produits français et favorise l'introduction des marchandises étrangères au détriment des nôtres.

C'est pourquoi il faut non-seulement lutter contre la concurrence déloyale, mais encore la combattre par des efforts persévérants afin de rendre à notre commerce de tissus, notamment à nos casimirs et à nos lainages, le véritable rang qui leur appartient, et détruire le préjugé intéressé que nos tissus sont plus chers que ceux de fabrication étrangère.

Ce lieu commun a pris naissance après la grande enquête de 1873 sur les souffrances de l'industrie — provenant des conséquences de la guerre, — à la suite des doléances parfois exagérées de certains manufacturiers, doleances qui ont été si habilement exploitées et propagées par nos concurrents étrangers, que cette opinion n'a que trop bien fait son chemin dans le monde.

Mais en supposant que ces plaintes étaient plus ou moins fondées à cette époque, il est indéniable que depuis lors notre industrie a fait des progrès tout au moins aussi grands que chez nos voisins, que notre outillage industriel a été renouvelé et tenu à la hauteur du perfectionnement de l'art mécanique, et que nous sommes en situation de produire dans des conditions au moins égales à celles de nos concurrents. De plus, nous avons toujours pour nous l'avantage de la création des nouveautés, avantage que malgré tout on ne nous conteste pas, et qu'on n'a pas encore cherché à nous disputer.

D'ailleurs on peut hardiment avancer ce fait qu'à qualité égale, les tissus français ne sont pas plus chers que ceux des autres pays. Nous avons eu fréquemment l'occasion de le constater dans notre carrière, et nous en trouvons une preuve péremptoire dans l'exportation de nos tissus de laine vers l'Angleterre, qui prend chaque année une extension plus considérable. Londres est devenu, pour nos mérinos et nos articles de Roubaix et de Picardie, notre marché extérieur le plus important.

La République Argentine, où l'élément français est largement représenté, où chaque vapeur amène de nouveaux compatriotes qui apportent leur contingent de travail, et par suite contribuent au développement de la richesse de ce pays, où des milliers de lieues de terrain réclament encore des millions de bras pour les mettre en valeur; ce pays, disons-nous, qui trouve chez nous de très grands débouchés pour les produits de son sol, doit rester aussi un marché important pour les produits de nos manufactures.

Voilà le but que nous devons poursuivre sans relâche, et vers lequel tous nos efforts doivent être dirigés pour l'atteindre. Cette tâche pourra être facilitée au moyen de quelques réformes commerciales du côté de nos fabricants, bien conseillés par nos négociants ; et par certaines modifications sur le terrain économique dont la réalisation et du domaine des gouvernements des deux nations.

La laine à Londres

(De notre correspondant particulier)

Londres, le 18 janvier 1887.

Les courtiers vendeurs viennent de se réunir pour fixer l'ordre des ventes de notre prochaine série d'enchères dont l'ouverture aura lieu mardi prochain 25 janvier ; en voici ci-dessous le détail:

Les quantités disponibles à cette époque s'élèveront à environ 210.000 balles se composant probablement de la façon suivante : nouveaux arrivages: 228 000 balles desquelles 48.000 balles de transit sont à déduire laissant 180.000 balles auxquelles s'ajoutent 30.000 balles de vieux stock soit: 210.000 balles. Il est, quant à présent, impossible de donner le détail par provenances des quantités à offrir, mais il est facile de prévoir aujourd'hui que les catalogues seront surtout composés de laines en suint de Sydney et Port-Philippe principalement.

La situation est partout satisfaisante surtout parce que la confiance est peu à peu revenue même aux esprits les plus pessimistes. En Angleterre peignés, blousses et fils d'Australie. les meilleurs genres surtout sont très recherchés et la fabrique continue très occupée à des contrats rémunérateurs dont un grand nombre a déjà été renouvelé et beaucoup le seront assurement après le début de nos ventes publiques.

En France et en Allemagne, négoce et fabrique sont en bonnes dispositions, et ne manqueront pas d'apporter sur le marché leur appoint de concurrence. La fabrique surtout, qui a peu acheté en septembre et point en décembre, aura des besoins immédiats à satisfaire.

Voici l'ordre des ventes publiques de Londres des mois de janvier-février, 1887 :

Mardi 25 janvier. Charles Balme et Cie, H. Schwartze et Cie: mercredi 26, H. Schwartze et Cie. Charles Balme et Cie; jeudi 27, Jacomb, Son et Cie; vendredi 28, H. P. Hughes et Sons *S. D.*, Edenborough et Cie; samedi 29, Buxton, Ronald et Cie; Lundi 31, Charles Balme et Cie

Mardi 1er février. H P. Hughes et Sons, Edenborough et Cie ; Mercredi 2. H. Irwell et Cie. John Hoare et Cie ; jeudi 3, Willans et Overbury, Windeler et Cie, Thomas et Cook ; vendredi 4, Charles Balme et Cie S. D., Edenborough et Cie ; samedi 5, Jacomb, Son et Cie ; lundi 7, H. Schwartze et Cie ; mardi 8, Charles Balme et Cie ; mercredi 9, Buxton, Ronald et Cie, Jacomb. Son et Cie ; jeudi 10, H. P. Hughes et Sons, *S. D*, Edenborough et Cie ; vendredi 11, Charles Balme et Cie, Willans et Overbury ; Samedi 12, Thomas et Cook, H. Irwell et Cie, John Hoare et Cie.

Lundi 14 février, Edenborough et Cie, H. P. Hughes et Sons ; mardi 15, Jacomb, Son et Cie, Buxton. Ronald et Cie ; mercredi 16, H. Schwartze et Cie, Windeler et Cie ; jeudi 17. Charles Balme et Cie.

Laines

Anvers, 18 janvier.

De gré à gré on a réalisé ce jour 81 balles de laine de La Plata en suint.

Le Havre, 17 janvier.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy.)

Nous avons l'honneur de vous informer que notre prochaine vente publique de laines est fixée au jeudi 27 courant; il y sera présenté, en une séance, les quantités suivantes :

MM. Jung, 120 balles Buenos-Ayres ; Busch, 167 b. Buenos-Ayres et 7 b. Chili; *Lallemant*, 193 b. Buenos-Ayres ; R. Nicole, 20 b. Espagne ; Couvert, 34 b. *Espagne; Bricka, 84 b. Buenos-Ayres; P. Nicolle*, [illegible] b. Espagne ; Bredel, 104 b. Espagne ; Kreglinger, 104 b. B-A. et 8 b. Pérou; Dillmann, 480 b. Buenos-Ayres, 50b. Montevideo et 301 b. Espagne ; Meinel, 105 b. Espagne ; Leplay, 129 b. Buenos-Ayres et 19 b. Montevideo ; *Aubé*, 36 b. *Buenos-Ayres* et 43 b. *Montevideo* ; *Lebreton*, 57 b. Buenos-Ayres ; Napp, 9 b. Pérou et 9 b. Rio-Grande ; *Michel*, 151 b. *Algérie* ; *Blanche*. 20 b. Espagne ; Laude, 323 b. Chili ; Postel, 6 b. Pérou. *Total : 1.487 balles.*

Avec les soldes en magasin, les lots Plata catalogués, représentent les deux tiers de notre stock.

Le Havre, 18 janvier.

Il a été traité 11 balles de laine de Buenos-Ayres, en suint, à fr. 197.50 les 100 kil.

Thirsh, 17 janvier.

Affaires de peu d'importance dans ce districts; les toisons d'Ecosse et Moorland sont rares. All-hog (bon élevage) 10 1/2 d., mi-hog et mi-brebis 9 1/2 d., croisé 8 1/2 à 9 d., toisons d'Ecosse 5 d. jusqu'à 6 d. per lb.

Buenos-Ayres, 17 janvier (par câble).

	1886	1885
Arrivages de la quinzaine	17.000 b.	20.000
Ventes » »	17.000	24.000
Stock à ce jour	27.000	23.000
Expéd. totales depuis le 15 octobre	79.000	76.000
» pour Anvers	25.750	22.000
» Havre et Dunkerque	26.500	37.500
» Hambourg et Brème	22.750	19.000

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Marana* cap. Igginson, signalé hier arrivé à Dunkerque venant de B.-A., a commencé ce matin, son déchargement qui se compose de : 2107 b. laine, chiffre total pour Dunkerque, plus des tourteaux et maïs.

Le steamer anglais *Muriel*, signalé hier arrivé de B.-A. à Dunkerque, a aussi commencé ce matin le débarquement de ses laines qui se chiffrent à 1350 b, plus diverses marchandises.

Le steamer anglais *Hoe-ard* est arrivé à Londres le 17 janvier. venant de B.-A., avec laines et diverses marchandises à ordre.

Le steamer anglais *Pathan*, venant de l'Australie avec laines à ordres, est arrivé à Londres, le 18 janvier.

Le steamer anglais *Khedive* arrivé à Plymouth, a rencontré le 16 janvier par 47 latitude Nord et 6 longitude ouest, le steamer anglais *Massilia* allant en Australie, tout était bien à bord.

Le steamer anglais *Rio* est parti le 14 janvier de Pernambuco avec laines et diverses marchandises pour l'Europe.

Le steamer anglais *Thames* est arrivé à Rio-Janeiro le 16 janvier, venant de Londres et Anvers, en route pour la Plata.

Le steamer anglais *Sicily* est arrivé le 12 janvier à Montevideo, venant de Liverpool, prendre des laines en retour.

Parti de Napier (Nle-Zélande) le 16 janvier, le voilier *Zealandia* pour Londres, avec laines et diverses marchandises.

Arrivé à Sydney le 17 janvier, voilier *Sophocles* venant charger des laines.

Le steamer anglais *Ceptic* a touché le 16 janvier à Hobart, venant de Londres, et a suivi le même jour au soir pour la Nle-Zélande, avec les malles et passagers.

Le steamer anglais *Bengale* est arrivé à Melbourne (Australie) le 15 janvier, venant de Londres, charger des laines pour ce port.

Le steamer anglais *Arana* venant de la Nle-Zélande avec laines et passagers, a suivi le 15 janvier de Ténériffe pour Londres, où il est attendu le 25 courant.

Le steamer anglais *Zephirus* arrivé de B.-A. aux Grandes-Canaries, a suivi aussitôt pour Londres avec laines à ordres.

Le steamer anglais *Landerdale* a suivi le 16 janvier de Ténériffe pour B.-A.

Le steamer anglais *Mirzapire* venant de l'Australie, avec laines et diverses marchandises à ordre, a suivi de Port-Saïd le 16 janvier, à 11 h. 35 du matin, pour Plymouth et Londres.

Le steamer anglais *Shamin* allant à Plymouth et Londres de l'Australie, avec laines, a touché à Port-Saïd le 16 janvier à 8 h. 50 du matin.

Passé à Sayres le 16 janvier, steamer anglais *Duke-of-Devonshire* venu d'Adelaide, avec laines pour Londres.

Le steamer *Gironde* a suivi le 16 janvier de Lisbonne pour Bordeaux avec les malles et diverses marchandises de la Plata. La santé était excellente à bord.

Le steamer anglais *S. R. Peel* et *Blonde* sont attendus à Dunkerque, du 19 au 20 janvier, avec laines en transbordement.

Le steamer anglais *Canadian*, venant de Dunkerque, doit partir le 20 courant du Havre pour la Plata, où il rechargera en laines pour l'Europe.

Le steamer *Uruguay* venant de Dunkerque, doit repartir du Havre le 30 janvier pour la Plata, où il chargera en laines, peaux etc, pour ces ports.

Marchés anglais

Bradford, 17 janvier.

Le ton du marché reste ferme, les longues laines indigènes et d'Irlande, s'affermisseut et le stock n'excède pas, les prix de la semaine dernière qui s'obtiennent plus facilement.

Les botany tops sont inchangés, les opérations sont restreintes en vue des prochaines ventes de Londres. La légère amélioration se maintient daas les sortes mohair.

Filés. — Les consommateurs de nos filés à l'étranger montrent plus de confiance dtns notre marché ; et les négocants expéditeurs passent de petits ordres variés en filés.

Les filés doubles attirent le plus l'attention, les filés simples y compris les lustres et demi-lustres sont modérement demandés; même remarque pour les filés à tricoter : petit courant d'affaires en mohair. Par suite de la fermeté des matières brutes, les filateurs sont fermes en valeur.

Les filateurs de Botany réalisent difficilement la légère avance demandée à la fin de l'année.

Tissus. — Les métiers sont en assez bon mouvement, mais cette branche est languissante, et les opérations n'ont pas l'importance voulue, pour rendre les prix rémunératifs.

Quelques bons ordres sont venus de l'Est et consistent en tissus lourds.

Rocdale, 17 janvier.

Accroissement d'affaires en laine ; il est évident que les manufacturiers craignent une montée de valeur aux prochaines ventes de Londres.

Flanelle. — Affaires modérées et prix inchangés ; une nouvelle hausse est généralement attendue aux ventes coloniales de Londres, lesquelles commenceront la semaine prochaine. Plusieurs négociants de Londres et Glasgow ont visité Rochdale la semaine dernière, en ont enlevé d'assez importants lots.

La prudence des manufacturiers s'accentue encore par suite du mouvement de hausse dans les laines brutes, et les négociants se voient forcés d'admettre la probabilité extrême d'une avance prochaine sur la flanelle.

Le stock des manufacturiers n'a jamais été plus léger à aucun mois de janvier antérieur. Ventes lentes en Yorkshire à prix inchangés.

APPEL DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Les territoriaux des classes 1874 et 1875 appartenant aux unités qui doivent être convoquées les années du millésime impair, accompliront en 1887 leur période d'instruction.

La convocation des hommes non gradés sera opérée en une ou deux séries, selon le cas, aux époques et dans les conditions suivantes :

I. — Période du printemps. — *Première série :* Du 21 mars au 2 avril. La première série d'infanterie; la série unique d'artillerie; la première série pour les batteries à pied; la série unique de gendarmerie.

Deuxième série. — Du lundi 18 avril au samedi 30: La deuxième série ou la série unique d'infanterie; l'artillerie, deuxième série, pour les batteries à pied; série unique : génie, sapeurs, conducteurs.

II. — Période d'automne : La cavalerie a une date qui sera fixée ultérieurement.

III. — Pendant le cours de l'année, à des époques variables : **Le train des équipages**; la section des commis et ouvriers d'administration; la section d'infirmiers, greffes militaires, commis greffiers adjoints, sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats.

La convocation des grades sera faite dans les conditions déterminées par l'article 3 de l'instruction du 22 mars 1886, en prenant pour base la date de convocation des non-gradés.

L'infanterie sera autant que possible, convoquée en une seule fois à la 2e série.

L'artillerie sera toute entière convoquée en 1re série. Les batteries à pied pourront seules être convoquées en 2e série, lorsque le nombre de ces batteries à faire instruire dans une même place par des batteries actives de forteresse, sera trop considérable.

La convocation des brocardiers d'ambulance (section territoriale d'infirmiers) ne sera pas échelonnée ; elle se fera par ordres d'appels individuels pendant la 2e série, en même temps que l'infanterie.

L'appel des médecins et pharmaciens territoriaux sera, pendant l'année 1887, l'objet de mesures transitoires spéciales.

Les vétérinaires territoriaux ne seront pas convoqués.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les funérailles du Frère Emétère à Annapes. — Mardi matin, ont été célébrées, en l'église paroissiale d'Annapes, les funérailles du Frère Emétère, ancien directeur de l'école des frères de la rue du Moulin à Roubaix, ancien conseiller municipal. Dans l'assistance, on remarquait: M. Pennel-Wattine, adjoint au maire de la ville de Roubaix, les quatre frères directeurs des écoles de Roubaix, le frère Eubertis, directeur du patronage St-Joseph, plusieurs membres du premier patronage fondé rue Nain, à Roubaix, par M. l'abbé Loquet, curé de Lomme, récemment décédé, et par le regretté frère Emétère, ainsi qu'un grand nombre de frères et de Roubaisiens. Une délégation de l'association amicale des anciens élèves des Frères de Roubaix, portant une magifique couronne, avec une députation de la société des anciens élèves de Wazemmes, et un groupe d'élèves des écoles St-Pierre et St-Paul de Lille, portant également des couronnes, accompagnaient le cercueil.

Près de la tombe, M. le président de la société des anciens élèves de Wazemmes a prononcé le discours suivant :

« Très cher et regretté ami, Frère Emétère,

» Nous sommes venus, nombreux, vous accompagner à votre dernière demeure, non pour pleurer sur votre tombe, mais plutôt pour vous apporter de vive voix le témoignage sincère de notre amitié et de notre reconnaissance.

» Pendant quarante quatre ans, vous avez enseigné à la jeunesse la doctrine chrétienne: la récompense que vous deviez en attendre a dû bien des fois vous parler au cœur, en revoyant des hommes honorables et parvenus, ceux que vous aviez connus enfants, et qui, les larmes aux yeux, vous embrassant, vous rappelaient ce temps-là.

» Votre passage à Wazemmes, comme professeur, y a laissé comme partout des souvenirs qui dureront toujours.

» Après avoir été l'élu du peuple de la ville de Roubaix, comme conseiller municipal, où, pendant cette délicate mission, vous avez su gagner l'estime et la sympathie, de ceux mêmes qui combattaient votre parti, vous êtes revenu à Wazemmes comme directeur des frères; votre réputation et votre nom y étaient déjà connus de tous, c'est dire, que tous, nous vous aimions comme vous méritiez de l'être, et que nous ne saurions oublier celui qui fut pour nous comme un père, le cher frère Emétère.

» Je suis heureux d'être l'interprète des sentiments de tous ceux ici présents et absents de Wazemmes, qui vous ont connu et qui ont apprécié votre bon cœur, vos talents et le travail persévérant de votre vie, travail, qui devait fatalement vous conduire au tombeau.

» Aujourd'hui que la mort nous a ravi notre ami si dévoué, nous attendons de lui sa protection, certains qu'il sera notre interprète près de Dieu, à qui toute son existence a dû être agréable; il ne saurait nous oublier non plus que nous ne l'oublierons.

» Que le seigneur à qui vous avez sacrifié votre vie d'abnégation continuelle, ô bon Frère Emétère, vous accorde là haut le bonheur, en récompense de vos vertus et de vos excellentes qualités.

» Au revoir, très cher Frère Emétère, près de notre Dieu que vous avez tant aimé ; Au revoir ! »

On procédera, le mardi matin 8 février, à l'adjudication au rabais de la construction de lavabos et appropriations diverses pour l'école maternelle du boulevard de Strasbourg.

Don à la bibliothèque municipale. — La bibliothèque municipale de Roubaix vient de recevoir un fascicule contenant les résultats des récoltes, des céréales et des pommes de terre, des récoltes diverses, de la sériculture et des opérations du pesage des grains, ainsi qu'une série de renseignements divers concernant la statistique agricole en 1885.

Nomination provisoire d'une institutrice. — Par arrêté préfectoral en date du 14 janvier, Mlle Lesimple a été déléguée aux fonctions de maîtresse-adjointe chargée de l'enseignement de la langue anglaise à l'Institut Sévigné.

Une nouvelle société colombophile. — Par arrêté en date du 15 janvier. M. le préfet du Nord a autorisé la création à Roubaix, d'une société colombophile qui aura son siège, rue Walon 22, et dont le titre sera l'*Express*.

Un mendiant expulsé. — L'agent Calonne a mis, mardi soir, en état d'arrestation un expulsé qui mendiait de porte en porte, Philippe Mouligneau.

Toujours les ivrognes.— Julien B. de la rue de la Chapelle-Carrette, se trouvait mardi, vers 8 heures du soir, sur la place de la fosse-aux-Chênes donnant aux passants le triste spectacle d'un homme ivre, mais ivre comme une caille. Ses jambes flageolaient tellement qu'on dut le conduire au poste du 1er arrondissement.

542 victimes. — Les deux derniers mois de l'année 1886 ont été marqués par une gigantesque hécatombe: cinq cent quarante-deux rats ont été pris à l'abattoir et immolés sans pitié.

Mais la série des funérailles n'est pas close encore, et les ciseaux de la Parque cruelle n'ont pas tranché les innombrables fils de la gent trottemenu qui hante les souterrains de l'abattoir.

La police vient de mettre la main sur un ignoble personnage, Léopold V..., tisserand, âgé de 33 ans. Ce misérable est accusé d'attentat à la pudeur sur une enfant de 6 ans. Il va être transféré à Lille.

Wattrelos. — Un vol important a été commis au hameau du Touquet, dans la nuit de lundi à mardi. Un individu, dont on ignore encore le nom, s'est introduit dans la ferme de M. Louis M... et s'est emparé d'une assez forte somme d'argent déposée dans une armoire, et qui devait servir à payer les provisions d'hiver pour les bestiaux.

On a découvert, dans un ruisseau voisin, un gros ciseau de charpentier dont le voleur se sera probablement muni pour forcer la serrure, un gamin a trouvé également dans une prairie des environs une casquette de soie noire toute neuve. Le voleur est poursuivi activement. M. Louis M.. ne sait sur qui porter ses soupçons.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : *Arthur*, houille, venant de Violaines ; *Superbe*, houille, venant de Meurchin ; *Fils unique*, houille, venant de Meurchin ; *Sans crainte*, briques, venant de Dunkerque ; *Jeune Léonie*, mélasse, venant de Dunkerque ; *Jeune Auguste*, bois, venant de Calais ; *Elite*, maïs, venant de Dunkerque.

Abondance de cures !

Rives-sur-Fures (Isère). Depuis bien des années ma femme souffrait de la jambe gauche et du bras; la jambe était très enflée; les Pilules suisses à 1 fr. 50 ont fait disparaître toutes ses douleurs. D'autres personnes de ma connaissance, qui ont fait aussi usage des Pilules Suisses, s'en trouvent également très satisfaites. Pierre Barnier. Signature légalisée. 14056d

TOURCOING

Société de géographie. — Une conférence sur Madagascar par M. Jollivet, docteur en droit, membre de la Réunion amicale des explorateurs et conférenciers, sera donnée jeudi 20 courant, dans une salle de la mairie à 8 h. 1/2 du soir. Les invitations donnent droit à une entrée de famille.

Les invités sont priés de se munir de leur lettre d'invitation.

Projections à la lumière oxhydrique.

Un enfant brûlé par de l'eau chaude. — Nous avons encore à signaler un de ces accidents qui se produisent trop fréquemment.

L'un des jours de la semaine dernière, un jeune enfant de 14 mois, Jules Hautson, dont les parents demeurent rue d'Auvers, cour Pollet, est tombé à la renverse dans une marmite d'eau bouillante que sa mère avait déposée sur le sol.

Les parents n'avaient pas cru d'abord devoir recourir aux soins d'un médecin, mais l'état de l'enfant s'aggravant, ils avaient fait demander hier M. le docteur Brunet.

La vitrine du magasin de M. Thomas-Honoré. peintre décorateur, rue de Lille, a été défoncée hier après-midi par un camion.

LILLE

Les adieux de M. Cambon. — M. Jules Cambon vient d'adresser la lettre suivante aux sous-préfets et aux maires du département :

« A MM. les sous-préfets et maires du département,

» Messieurs, un décret de M. le Président de la République en date du 8 janvier, m'a nommé préfet du Rhône.

» Honoré par le haut témoignage de confiance que vient de me donner le Gouvernement de la République, ce n'est pas sans regret, je ne saurais le dissimuler, que je quitte ce grand département du Nord, à la tête duquel j'ai été placé il y a cinq ans et que mon frère lui-même. M. Paul Cambon, a administré pendant plus de quatre ans.

» Durant cette longue période, nous avons été assez heureux l'un et l'autre pour rencontrer des sympathies précieuses. Le Conseil général et les Conseils d'arrondissements ne nous ont pas ménagé leur appui et j'ai trouvé en vous tous, messieurs, des collaborateurs qui ne m'ont jamais fait défaut. Grâce au concours loyal de tant de bonnes volontés, il semble que ces neuf années d'administration n'ont point été tout à fait infécondes.

» Une bonne situation financière est indispensable à la réalisation de tous les progrès: c'est la base de toute administration sérieuse. Le premier soin de mon prédécesseur fut de se rendre un compte exact des ressources que pouvait fournir le budget du Nord; et, lorsque en 1880, la loi du 15 juillet sur le dégrèvement des patentes vint diminuer de 90,000 francs les ressources départementales ; lorsque, d'autre part, le remboursement d'une somme de 3.600.000 fr. avancée pour l'amélioration des voies navigables; fit disparaître de nos recettes annuelles les 144.000 fr. que le département touchait à titre d'intérêt, le budget put supporter aisément ses accidents. et la conversion de l'emprunt contracté en 1871 donna plus d'élasticité aux ressources départementales.

» Nous avons cherché par des exposés financiers souvent répétés à faire la lumière sur notre gestion, et, nous appuyant sur le Conseil général, nous avons pu assurer la marche régulière des services, en développer d'autres, augmenter la richesse du département et préparer une situation qui, dans quelques années, sera des plus favorables.

» Permettez-moi d'examiner ici le développement que plusieurs de nos services ont pris depuis 9 ans. Je ne puis entrer dans aucun détail, mais je voudrais indiquer quelques-uns des points saillants.

» Ce qui doit attirer surtout la sollicitude des pouvoirs publics dans un pays de production comme le Nord, c'est la voirie. Il est bien clair que faciliter les communications, c'est diminuer d'autant les frais de production qui grèvent nos industries et notre agriculture. Aussi, est-ce du côté de la vicinalité que, d'accord avec le Conseil général, nos vœux se sont portés.

» Nous avons fait, depuis huit ans pour près de dix-sept millions de travaux neufs de chemins vicinaux dans de département.

» Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté de 1.400 kilomètres, en outre, 897 kilom. de chemins vicinaux ordinaires, entretenus exclusivement par les communes, ont été restaurés sur les fonds du département.

» Actuellement, une somme annuelle d'environ 260,000 francs est inscrite au budget départemental pour venir en aide aux communes dans la dépense d'entretien des chemins vicinaux ordinaires.

» Onze nouvelles lignes de chemin de fer, d'une longueur totale de près de 300 kilomètres, ont été livrées à l'exploitation.

» En 1878, 32 kilomètres de tramways seulement étaient en exploitation, nous en avons aujourd'hui plus de 150.

» Je n'ai point à rappeler ici les immenses travaux du port de Dunkerque, complétés par l'amélioration de nos voies navigables, qui permet depuis 1883 aux bateaux allant de Paris et Lille à Dunkerque à prendre le maximum d'enfoncement. Aussi le mouvement du canal de Bourbourg qui en 1877, atteignait 600 000 tonnes, est-il aujourd'hui de 1.000.000 tonnes, et à l'autre extrémité du réseau. le canal de la Sensée a vu son tonnage passer de 994.000 à 1.824.000 tonnes.

Enfin le canal de Tourcoing, si important pour cette grande cité, a été décidé, et on procède en ce moment même à l'expropriation des terrains.

» Plus de 600.000 fr. ont été obtenus pour le dessèchement de la vallée de la Scarpe et des Waeteringhes.

» L'assistance publique a pris un développement considérable.

Le service de la protection des enfants du 1er âge, qui a fait l'objet de la loi 3 décembre 1884, a été définitivement organisé dans le département en 1879, par la création de 206 circonscriptions médicales, 6,210 enfants ont été soumis à la loi en 1886 et la mortalité enfantile a baissé de 1878 à 1886 de 21 0/0 à 10.02 0/0.

» D'autre part, le département a organisé en 1885, le traitement martime des enfants rachitiques sur sur les plages du Nord, 36 enfants en ont bénéficié la première année et 44 l'année dernière.

» Malheureusement, les dépenses relatives au service des aliénés ont également progressé, soit que les maladies mentales croissent en nombre, soit que les familles montrent plus d'empressement qu'autrefois à faire soigner leurs malades.

» Quoi qu'il en soit, depuis 3 ans, les dépenses d'assistance ont été augmentées de 56.000 fr. Ce sont là des crédits dont bénéficient exclusivement les classes malheureuses.

» L'instruction publique a été largement dotée par le Conseil général.

» Une école normale d'institutrices a été ouverte à Douai; 387 écoles primaires et salles d'asile ont été construites; 571 ont été restaurées.

» Deux nouveaux lycées ont été créés à Valenciennes et à Tourcoing.

» On construit en ce moment à Armentières l'école nationale d'apprentissage, et à Roubaix l'école d'art décoratif destinée à maintenir l'industrie de cette grande cité au rang qu'elle a atteint.

« Il faut espérer que les travaux de l'Ecole des Arts et Métiers de Lille pourront être poursuivis activement.

» Enfin, il a été procédé depuis 9 ans à la construction ou à l'acquisition de sept nouvelles casernes de gendarmerie, à l'agrandissement de l'Institut industriel, et la valeur des propriétés départementales a été augmentée ainsi de plus de 1.200,000 francs.

» D'autres entreprises restent encore en suspens : de nouvelles lignes de chemins de fer sont en projet, et le Conseil général n'aura point de cessé, j'en suis convaincu. qu'il n'ait donné aux populations les satisfactions qu'elles peuvent réclamer. De grandes voies navigables étaient depuis longtemps promises à notre région. Une commission composée de représentants des départements intéressés en poursuit à Paris la réalisation.

L'heure est venue, messieurs, de quitter ce beau département où depuis neuf ans l'Administration s'est inspirée toujours du même esprit, et je vais remettre la direction des services qui m'étaient confiés aux mains de l'administrateur distingué que le gouvernement de la République m'a donné pour successeur. Sa haute expérience des affaires pourra s'appuyer sur votre dévouement. Grâce à vous, nous avons pu servir et défendre les intérêts des laborieuses populations du Nord, maintenir l'ordre au travers de toutes les crises, et assurer la respectueuse exécution des lois. En prenant congé de vous, je tiens à vous remercier d'un concours qui a été l'honneur de notre administration.

» Agréez, messieurs, l'assurance de mon meilleur souvenir et de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet du Nord: Jules Cambon

Tribunal Civil de Lille

Suite de l'audience du mardi 18 janvier 1887

Présidence de M. Martineau.

Construction d'un embranchement du canal de Roubaix sur Tourcoing

Martial Bonte Lutin est exproprié de 18 ares 26 centiares de terre en labour. Il demande 11,475 francs. On lui offre 1826 francs. Il obtient 6,665 francs.

Mme Vve Constantin Descat-Lecomte est expropriée d'une terre en labour. Elle demande 4,592 francs ; on lui offre 820 francs ; elle obtient

---

FEUILLETON DU 20 JANVIER 1887. — N° 30

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

PREMIÈRE PARTIE

XV

SUITE.

— Où cela ?

— Ils se dirigeaient vers l'hôtel et sont entrés au rez-de-chaussée ; et tenez !... voici que l'une des fenêtres s'éclaire !... Voyez !

Camindae disait vrai !

Après avoir franchi le seuil de la porte bâtarde, le comte de Presles et Laura s'étaient engagés sous les fourrés nombreux et avaient fait un détour pour éviter de passer près du pavillon.

Ils n'échangeaient pas une parole, retenant leur souffle, étouffant le bruit de leurs pas sur le sable des allées.

Enfin, ils atteignirent l'hôtel et pénétrèrent dans un boudoir du rez-de-chaussée, donnant sur une serre dont la porte la mettait en communication avec le pavillon.

Une petite lampe brûlait sur une console en bois de rose et jetait alentour une lumière vaporeuse.

Dès qu'ils furent entrés, Laura ôta d'un geste nerveux le voile de dentelles qu'elle avait jeté sur ses cheveux. répara à la hâte le désordre de sa toilette et revint vers le comte d'un pas heurté et fébrile.

— Enfin ! dit-elle d'un ton mal contenu, nous voici seuls... et j'ai hâte de connaître...

— Comme vous voilà et tremblante ! fit observer le comte.

— Ne nous occupons pas de moi ! mais de vous, interrompit vivement la jeune fille. Ce soir, quand j'ai trouvé votre billet dans ma chambre, où il avait été déposé par une main inconnue, j'ai été toute bouleversée, et je me suis sentie prise d'épouvante... Vous me disiez que vous vouliez me voir cette nuit, que vous aviez à me faire une communication qui ne pouvait, sans danger, être remise à demain, et vous devez penser avec quelle mortelle inquiétude j'ai attendu l'heure indiquée... Quand le moment fut venu, je n'ai pas pu y tenir, et j'ai voulu aller moi-même vous ouvrir.

— C'était bien imprudent.

— Qu'importe !

Eh bien, n'en parlons plus !... Vous l'avez remarqué vous-même, je suis pâle. tremblante, glacée, et mon cœur est comme suspendu à vos lèvres... Que vous arrive-t-il ? dites vite: seriez-vous menacé de quelque nouveau danger ? quel malheur me faut-il encore redouter ?...

— Je vais partir ! répondit le comte.

— Partir ! répéta Laura avec un cri sourd; bientôt ?...

— Demain.

— Pour longtemps ?

— Je ne sais encore.

— Mais, vous ne retournez pas au Brésil ?

— Non.

— Enfin, qui vous oblige à me quitter si brusquement.

Le comte attira la jeune fille contre sa poitrine.

— Chère Laura ! dit-il d'une voix émue, vous savez bien, n'est-ce pas, que je ne saurais avoir de secret pour vous !... Mais vous n'êtes pas seule ici, et la moindre imprudence...

— Il y a longtemps que ma mère et moi nous n'en sommes plus à nous faire des confidences.

— Aussi ne vous ai-je point parlé de madame Pradié.

— Et de qui donc ?

— Cette jeune fille, qui habite le pavillon contigu à l'hôtel...

— Raymonde ? c'est le cœur le meilleur et le plus dévoué que je connaisse.

— Je n'y contredis pas : mais ou à tort ou à raison, en observant ses allures singulières, j'ai cru deviner qu'elle cachait, elle aussi, un mystère dans sa vie ! N'avez-vous pas remarqué comme elle est soucieuse souvent, et quelle intensité prend son regard quand ce regard s'adresse à moi ?

— Quelle idée !

— Ah ! on ne se trompe pas à de pareils symptômes, et je sens bien que cette enfant me hait d'une haine implacable et froide : la plus redoutable des haines !

Laura mit sa main sur les yeux et sur les lèvres du comte.

— Taisez-vous ! ne parlez pas ainsi, dit-elle, et surtout voilez ce dur regard que je ne vous ai jamais vu encore. Pauvre Raymonde ! pourquoi en vous en voudrait-elle, à vous qu'elle ne connait pas ? — Elle a une haine au cœur !... c'est vrai... et elle ne m'en a fait mystère !... Haine vivace, ardente, implacable, comme vous dites... Mais l'objet de cette haine... elle l'ignore elle-même !

— Est-ce possible ? fit le comte.

— Ah ! vous ne vous rappelez pas, vous, Mario, cette histoire lamentable du crime qui a été commis, il y a un an, sur la ligne de Paris à Bordeaux.

— L'affaire d'Angoulême ?

— C'est cela. Un malheureux assassiné, et M. Desgranges, le père adoptif de Raymonde frappé d'insensibilité depuis cette nuit fatale ? voilà le souvenir qui pèse sur l'esprit de Raymonde ; elle a juré de suppléer la police impuissante, et n'abandonnera sa recherche obstinée que le jour où elle aura livré le criminel à la justice.

Le comte approuva du geste.

— Cela est bien, dit-il gravement et l'on ne peut qu'admirer un pareil dévouement ; au moins espère-t-elle réussir ?

— Jusqu'à présent elle n'a rien découvert encore.

— Mais M. Desgranges peut revenir à la raison.

— Depuis quelques jours, en effet, il s'est produit dans son état une amélioration sensible, et si faible que soit cette lueur d'espoir, elle a suffi pour rendre un peu de confiance à Raymonde... Songez donc ! Si le malheureux vieillard pouvait enfin parler ! S'il pouvait dire ce qu'il y avait dans ce portefeuille qu'on lui a volé... quelle lumière sur le mobile du crime !...

Le comte ébaucha un sourire ironique.

— Assurément !... répondit-il... et je fais des vœux pour qu'il en soit ainsi !

— Ah ! vous êtes bon... vous, Mario...Mon Dieu ! pourquoi faut-il que vous me quittiez encore, quand donc pourrai-je crier à tous que je vous aime ?

— Sur ma vie, Laura, je vous jure qu'avant un mois, vous serez comtesse de Presles.

Une bizarre expression brillait maintenant dans son regard.

— Si vous vouliez... murmura-t-il à voix douce et tendre, nous ne nous quitterions pas !

Laura se dégagea vivement.

— Que dites-vous, s'écria-t-elle ; il y aurait un moyen de ne pas nous séparer... et cela dépendrait de moi !..

— Oui... de vous !

— Que faut-il faire ?

— Il faut avancer l'époque où vous avez coutume de vous rendre au château de Pratmeur...

— C'est donc là que vous allez vous-même? Que ne le disiez-vous tout de suite? Ma mère fera peut-être quelques difficultés : mais je déciderai facilement Raymonde à m'accompagner, et si elle hésitait, nous emmènerions M. Desgranges, dont la santé ne pourra que bien se trouver de ce déplacement.

Le comte fit un mouvement, et ses sourcils se contractèrent.

— Qu'avez-vous ? interrogea Laura, surprise.

— Rien, répondit-il ; seulement, vous oubliez que je ne veux mettre que vous seule dans le secret du voyage ?

— Mais, Raymonde...

— Raymonde moins que tout autre.

— Ah ! vous lui en voulez !

— Non, chère enfant... ne le croyez pas.., mais je tiens à notre bonheur, et j'ai peur de tout ce qui peut le menacer... croyez-moi ! prenez garde de trop vous abandonner à cette amitié qui pourrait vous réserver de redoutables surprises. Je connais peu cette jeune fille, mais en raison du sentiment très vif qui vous a rapprochées, j'ai dû me préoccuper d'elle et l'observer avec attention.

— Eh bien ?

— Eh bien... pour atteindre le but qu'elle poursuit, et que j'avais pénétré avant que vous me l'eussiez confié, Raymonde ne reculera devant rien et marchera droit et ferme devant elle, dût-elle écraser votre cœur, si vous tentez jamais de lui faire obstacle.

— Ah ! je vous ferai revenir de vos injustes préventions.

Un amer sourire releva la lèvre du jeune comte.

— Je ne demande pas mieux, répondit-il ; mais jusqu'à ce que vous ayez accompli ce miracle, ne vous livrez pas davantage à cette amie pleine d'énigmes... surtout ne lui livrez pas ceux qui vous aiment et dont le seul bonheur est d'être aimés de vous.

Laura baissa les yeux ; à ces paroles, prononcées d'un ton résolu, un frisson avait couru sur ses épaules.

Cependant, en voyant le jeune comte se disposer à s'éloigner. elle revint instantanément à elle-même.

— Alors, vous partez ! dit-elle avec effort,

— Je vais vous attendre, répondit le comte.

Et il faisait déjà quelques pas vers la porte, quand il échangea un rapide regard avec la jeune fille.

— Vous avez entendu ? fit-il en même temps : on a marché dans la serre.

— En effet, balbutia Laura.

— Cette serre communique avec le pavillon.

— Oui...

— Il y a quelqu'un là !

— Raymonde, sans doute.

(*A suivre.*) Pierre ZACCONE